



EVALUATION FINALE DU PROJET CONJOINT

Réforcement du relèvement et de réintégration des femmes et des filles grâce à une agriculture résiliente au changement climatique pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA après conflit.



The background of the cover is a vibrant green, featuring a close-up of leaves with prominent veins. Overlaid on the left side is a semi-transparent pattern of concentric squares and lines, resembling a circuit board or a maze. The text 'RESUME EXECUTIF' is centered in a bold, white, sans-serif font. A white square is positioned to the left of the text, and a yellow square is to the right.

RESUME EXECUTIF

AUTEURS

Gaston M. BUSHAYIJA,

Consultant International, Chef d'équipe

Thierry BANGUI

Consultant national

GESTIONNAIRE DE L'ÉVALUATION

Jean-Jacques Anderson N'GBARAMOU

Spécialiste de suivi et évaluation de projets

DESIGN ET GRAPHIQUE

AFAZARI Parfait

Volontaire des Nations Unies en ligne

REMERCIEMENTS

La présente évaluation a été conduite par une équipe de deux consultants, M. Gaston M. BUSHAYIJA, consultant international, et M. Thierry BANGUI, Consultant national. Toutefois, le travail a été rendu possible grâce à la collaboration de plusieurs autres personnes qu'il ne sera pas possible d'énumérer tous ici.

La contribution de M. Salvator NKURUNZIZA, Coordonnateur d'ONU Femmes en RCA, et de M. Alain CONSTANT, Chef des Opérations et Représentant Adjoint de la FAO en RCA, ainsi que le soutien permanent de M. Jean-Jacques Anderson N'GBARAMOU, Spécialiste M&E de ONU Femmes RCA, qui a assumé le rôle de gestionnaire de l'évaluation pour assurer la réussite de cette évaluation, ont été d'une importance capitale. Nous tenons à les remercier pour leur soutien sans faille, sans oublier les collègues de l'équipe du projet, que M. Ulrich Martial Bienvenu SANDY, Chargé de Programme d'ONU Femmes et Coordonnateur du Projet, Mesdames Martine Fatime, Chef du projet à ONU Femmes,

et Noëlla Mandakombo, Chef du projet à la FAO, ainsi, qui ont facilité l'accès illimité à l'information disponible, et organisé les missions sur le terrain.

Nous tenons à remercier également tous les membres du Comité de pilotage de l'évaluation, qui ont bien voulu prendre le temps de relire les drafts de rapports, pour fournir les commentaires et observations pertinents, afin de mieux orienter l'exercice d'évaluation et de produire un rapport de qualité, conforme aux normes du système GERAAS.

Enfin, nous voudrions remercier les parties prenantes du projet et les partenaires des agences d'exécution dans la mise en œuvre du projet, notamment les représentants du secteur public, de la société civile, de la communauté internationale du développement, ainsi que les autorités locales et les membres des communautés consultés par l'équipe d'évaluation tout au long des visites sur le terrain.

Leur engagement a été déterminant et a permis à l'équipe d'évaluation d'accomplir sa mission en toute indépendance.



Les analyses et opinions exprimées dans ce document sont celles des consultants indépendants. Elles ne reflètent pas nécessairement la position du Gouvernement Centrafricain, des agences d'exécution ONU Femmes et FAO, ni des institutions partenaires de mise en œuvre du Projet.





OBJET DE L'ÉVALUATION

Le projet « Renforcement du relèvement et de réintégration des femmes et des filles grâce à une agriculture résiliente au changement climatique pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA après conflit », en abrégé, « Femmes, agriculture et changements climatiques pour la paix en RCA », objet de la présente évaluation, est un projet initié par le gouvernement Centrafricain en 2019, avec l'appui d'ONU Femmes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture) comme agences d'exécution ; et sous le financement d'un budget de USD 1.500.000 par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF). S'agissant des zones d'intervention, le projet a circonscrit ses activités dans deux (2) zones, Béréngo (préfecture de la Lobaye) et Bambari (préfecture de la Ouaka), choisis en fonction de leurs différences climatiques et écologiques, mais aussi de l'axe de conflit (zones de conflit (Bambari) et zones sans d'accueil (Béréngo)). Dans ces zones, le projet a ciblé les femmes et filles déplacées, retournées et rapatriées, celles associées aux groupes et conflits armés ou issues des communautés hôtes, ainsi qu'aux sociétés coopératives des femmes.

Les interventions du projet devaient contribuer au renforcement du relèvement et de la réintégration des femmes et des filles,

grâce à une agriculture résiliente au changement climatique, pour instaurer la paix et la réconciliation en RCA, par une réponse au problème urgent de changement climatique qui a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique, avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles. L'objectif spécifique de développement était de renforcer la résilience climatique des femmes et filles rurales, notamment les femmes et filles déplacées, retournées et rapatriées, celles associées aux groupes et conflits armés ou issues des communautés hôtes, ainsi qu'aux sociétés coopératives des femmes, et améliorer leur accès aux opportunités de marché.

Le projet devait aussi contribuer à la professionnalisation et à l'autonomisation des organisations de productrices, coopératives et fédérations, à travers l'appui à la dynamisation/redynamisation de la vie organisationnelle, l'accompagnement à l'organisation et la structuration des membres. Enfin, le projet devait contribuer à la promotion de l'équité genre avec une priorité à l'autonomisation des femmes et aux actions d'inclusion sociale, permettant d'offrir des opportunités aux groupes marginalisés ou minoritaires à l'instar des femmes et filles associées aux groupes armés, les personnes en situation de handicap, les personnes victimes de violences basées sur le genre et autres formes de violence affectant leur état de bien-être.

La performance du projet au terme des interventions sera mesurée par l'atteinte de **3 principaux résultats** qui se renforcent mutuellement :

RÉSULTAT 1



D'ici à 2021, les principales bénéficiaires du Projet (femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, sociétés coopératives des femmes) ont renforcé entre elles et dans leurs communautés respectives, la cohésion sociale et un plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux agricultrices (y compris l'accès à la terre) a été engagé.

RÉSULTAT 2



D'ici la fin du Projet, la productivité et la rentabilité des femmes et des filles vulnérables des communautés hôtes et victimes des violences liées aux conflits impliquées dans les filières animales, végétales, piscicoles et de pêche durables, et résilientes aux changements climatiques se sont accrues.

RÉSULTAT 3



D'ici la fin du Projet, les principales bénéficiaires ont accès aux services et produits financiers adaptés et ont renforcé leurs capacités sur les EMF, l'agriculture biologique et l'agroécologie. Toutefois, suite aux contraintes imposées par les restrictions dues au covid-19 au niveau national et international, ce 3ème résultat a remplacé celui, initialement prévu, axé sur l'accès des principales bénéficiaires aux services et produits financiers adaptés, ainsi qu'à la plateforme numérique BuyFromWomen, facilitant l'accès aux marchés. Ce changement a plus ou moins affecté la performance et, partant, les résultats de l'évaluation, surtout à cause de la théorie de changement et son cadre logique qui n'ont pas été adaptés en conséquence.



**BUT, OBJECTIFS ET PORTÉE
DE L'ÉVALUATION**

Au moment où le projet arrive à terme, la présente évaluation finale couvrant la période du 25 novembre 2019 au 22 août 2021, vise à présenter la mesure dans laquelle les résultats du projet ont été atteints ou non (le niveau de réalisation) dans le contexte du développement national et, dans la mesure du possible, son impact immédiat sur la vie des populations bénéficiaires. Elle vise aussi à analyser la logique d'intervention du projet dans son ensemble, en s'efforçant d'appréhender la qualité de ses interventions au travers des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité auxquels, il faut adjoindre la dimension transversale des droits humains et d'égalité des genres, ainsi que quelques autres critères spécifiques à la consolidation de la paix, notamment la sensibilité aux conflits et l'effet catalytique du projet.

Les informations générées par l'évaluation, notamment les résultats, les recommandations et les enseignements tirés de l'évaluation, seront utilisées par différentes parties prenantes pour contribuer à la constitution d'une base de données factuelles sur des stratégies efficaces pour l'autonomisation des femmes et, en particulier, répondre aux besoins des femmes déplacées internes, des femmes touchées par les conflits et des minorités, et faciliter la réflexion stratégique, l'apprentissage et la planification future de la programmation d'ONU Femmes et de la FAO.





MÉTHODOLOGIE

L'évaluation était axée sur les résultats, en appliquant les principes clés du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE) tels que la responsabilité, l'appropriation nationale et l'inclusion à toutes les étapes du processus d'évaluation. En outre, l'évaluation a adopté une approche participative et inclusive basée sur les droits de l'homme (HRBA) en examinant dans quelle mesure le projet a intégré l'approche Équité, Genre et Droits Humains, en incorporant ses principes fondamentaux dans ses processus (performance) ainsi que ses résultats (résultats). Dans la mesure du possible, compte tenu des contraintes identifiées dans le rapport, le processus d'évaluation était consultatif, inclusif et participatif, garantissant que les femmes et les OSC représentant les « détenteurs de droits » (personnes déplacées, femmes affectées par le conflit et issues de minorités) pouvaient exprimer leur opinion et contribuer aux conclusions de l'évaluation.

La méthodologie d'évaluation a déployé des méthodes mixtes, y compris des méthodes de collecte de données quantitatives et qualitatives (collecte d'informations statistiques, analyse documentaire, entretiens individuels et de groupes, et observations). La première source d'informations à laquelle il a été fait recours pour mener l'évaluation du projet est la revue documentaire. Plus d'une trentaine de documents ont été passés au crible pour bien cerner le contexte, les stratégies et toute la mise en œuvre du projet. Ensuite, plus d'une soixantaine d'entretiens (individuels ou sous forme de groupes de discussion) ont été menés, par téléconférence et en présentiel, avec les parties prenantes concernées, afin de recueillir leurs opinions sur toutes les questions soulevées par l'évaluation. Des entretiens groupés ont aussi été menés, notamment dans les villages auprès des autorités locales et des bénéficiaires qui ont été touchés par les interventions du projet. L'équipe d'évaluation s'est également rendue sur le terrain, à Bangui et dans toutes les deux préfectures du pays où le projet mène ses activités.



**LIMITES ET CONTRAINTES
DE LA MISSION**

La mission n'a pas rencontré de difficultés majeures dans son travail. Le planning initial validé par le Comité de pilotage a été régulièrement respecté, même si quelques ajustements ont été nécessaires pour tenir compte de la logistique, pour les visites des sites du projet.

L'évaluation a été menée en toute impartialité par l'équipe de consultants qui a travaillé dans les conditions d'indépendance totale. Cependant, il y a lieu de mentionner quelques contraintes qui ont, en fin de compte, plus ou moins affecté la conduite de l'évaluation :



Les contraintes logistiques n'ont pas non plus permis de rester suffisamment sur le terrain ; l'équipe d'évaluation a dû accélérer les consultations pour faire le maximum dans le minimum de temps.

A Bambari, les problèmes de sécurité ont aussi perturbé la bonne marche de la mission d'évaluation. Une attaque de groupes armés a eu lieu dans la zone, ce qui a conduit à restreindre le périmètre de sécurité pour les déplacements dans les opérations du système des Nations Unies. Au lieu d'arrêter la mission, l'équipe d'évaluation a dû déroger aux instructions pour pouvoir rencontrer les bénéficiaires.

Comme cela a été largement expliqué dans le rapport d'évaluation, les faiblesses constatées dans l'approche et la conception des documents programmatiques, au regard de la gestion axée sur les résultats, ont été le plus grand facteur entravant l'évaluation.



Le cadre des résultats du projet n'est pas de nature à faciliter l'évaluation. La qualité des indicateurs et la logique dans la chaîne des résultats elle-même, n'ont pas permis d'assurer un bon suivi des performances du projet. Les données sur l'évolution des indicateurs ne permettent pas non plus d'affirmer une bonne ou mauvaise performance des interventions du projet.

Par ailleurs, les faiblesses du mécanisme de suivi-évaluation du projet qui se sont traduites par l'absence de rapports périodiques d'avancement (hormis les rapports au partenaire financier), rapports annuels, rapports de suivi, etc.

L'absence de rapports du Comité de Pilotage qui n'a pas fonctionné, pour fournir des informations pertinentes et nécessaires sur les choix opérés dans la mise en œuvre du projet.

L'absence de rapports de contrôle des travaux financés par le projet, pour prouver de l'efficacité des réalisations.



En dépit des contraintes rencontrées, dans l'ensemble, la mission d'évaluation finale s'est déroulée dans de bonnes conditions, du début à la fin. C'est grâce aux efforts consentis par les agences d'exécution, les ONG partenaires, les représentants du gouvernement, les autorités locales et les bénéficiaires, pour faciliter les diverses réunions, qui ont permis de transcender ces contraintes.



PRINCIPAUX RÉSULTATS ET CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION DU PROJET





Toutes les parties prenantes du projet rencontrées par l'équipe d'évaluation sont unanimes pour reconnaître que le projet est un projet très utile, qui a soutenu les communautés bénéficiaires à plusieurs égards. En bref, les principales constatations et conclusions indiquent ce qui suit :

En termes de **PERTINENCE**, il y a un consensus général des parties prenantes que toutes les composantes du projet ont été alignées sur les priorités nationales telles qu'elles ressortent dans le Plan National de Relèvement et de Consolidation de la Paix en RCA (RCPCA) et le projet répondait aux besoins et attentes de ses principales bénéficiaires. Cependant, bien que pertinent par ses résultats qui sont de nature à contribuer à l'atteinte de certains objectifs nationaux et mondiaux de développement et de consolidation de la paix, le dispositif opérationnel (notamment les outils de Gestion Axée sur les Résultats) du projet révèle un certain nombre de défauts conceptuels qui ont pu compromettre la gestion du Projet en général et son suivi-évaluation en particulier.

Généralement parlant, la mise en œuvre du projet a eu un niveau satisfaisant d'efficacité au regard des résultats obtenus. En fait, il serait même logique d'apprécier cette efficacité à la hausse, en considérant que le projet a été exécuté dans les conditions extrêmement difficiles, liées au conflit armé en RCA, et aux restrictions imposées par le covid-19. Nonobstant ce contexte, la mise en œuvre du projet a permis d'observer des changements immédiats positifs, notamment :

i) la cohésion sociale s'est améliorée dans les zones du projet, à travers l'intégration des femmes et filles déplacées internes, retournées, et même celles associées aux groupes armés, dans des groupements solidaires ;

ii) le projet est susceptible d'avoir aussi un impact sur l'avancement dans d'autres domaines où la discrimination et les violations des droits de l'homme ont été révélées, tels que le manque de droits de propriété terrienne qui a déjà évolué grâce au projet, même si les terres attribuées à des groupements n'ont pas encore été légalement inscrites au registre ;

**LEÇONS
APPRISSES**



Les enseignements tirés de la mise en œuvre du projet sont nombreux ; et qui pourraient servir pour d'autres projets similaires se résument comme suit :



Le Projet a montré qu'il était possible d'avoir des résultats tangibles à impacts rapides, en peu de temps, et sans sacrifier sur la qualité



Le développement des partenariats forts avec les ONG nationales, actives sur le terrain depuis longtemps, permet de mettre les populations en confiance et ainsi d'améliorer l'acceptabilité du projet et de renforcer leur participation



La mise en œuvre d'un projet est basée sur un cadre des résultats complet, faisant ressortir les résultats attendus du projet et les moyens financiers pour les obtenir, mais aussi les moyens de mesure des résultats ; réaliser les activités sans une vision claire des résultats et des objectifs du projet ne permet pas d'atteindre ces derniers.



Sans véritable implication des institutions nationales dans la mise en œuvre depuis le début, les chances d'un véritable partenariat pour la pérennisation des résultats seront réduites



Le contrôle qualité doit être effectué de façon continue et rigoureuse durant toute la mise en œuvre du projet, en commençant depuis la formulation, afin de garantir l'efficacité de la gestion axée sur les résultats



La proximité et le dialogue continu entre les parties prenantes, en particulier entre les agences d'exécution, tous les partenaires d'exécution et le gouvernement, sont déterminants pour l'atteinte des résultats conjoints

Les conclusions et les enseignements tirés de l'évaluation du projet ont inspiré un certain nombre de recommandations.

RECOMMANDATIONS

Une douzaine de recommandations ont été formulées par l'équipe d'évaluation en étroite consultation avec les partenaires du projet, les parties prenantes et les bénéficiaires qui ont eu l'occasion de proposer des voies d'amélioration du projet, au cours de la phase de collecte et d'analyse des données. Elles sont basées sur les résultats de l'évaluation décrivant la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité, le genre et les droits humains, et les facteurs affectant la mise en œuvre du projet.

Les recommandations font référence aux conclusions correspondantes et sont adressées aux agences d'exécution ONU Femmes et FAO ; aux services étatiques concernés ; aux autorités locales et services déconcentrés de l'Etat ; ainsi qu'aux bénéficiaires, en tenant compte de leurs rôles respectifs dans le projet et de l'appropriation des activités. Les principales recommandations comprennent :

Renforcer et sauvegarder les acquis du projet, en prenant soin de corriger les faiblesses observées dans la phase pilote et relevées dans le présent rapport, et en mettant l'accent sur l'accompagnement des institutions publiques et semi-publiques concernées, et des communautés bénéficiaires ;



Améliorer la gestion axée sur les résultats et le Suivi & Evaluation, en désignant une personne chargée de faciliter le développement d'un Cadre de S&E lors de la formulation d'un projet, et d'appuyer les équipes de projets futurs pour mettre en place des dispositifs simples et efficaces de suivi-évaluation ;

Accélérer le processus d'adoption du Code foncier, en intégrant les grandes lignes de la « *Charte locale de gouvernance foncière* » en vue de faciliter l'accès au foncier agricole des femmes et des populations vulnérables ;



Réaliser des ateliers réguliers pour le renforcement des capacités des bénéficiaires en techniques agricoles, gestion de micro-entreprises, etc. en vue de leur permettre d'assurer la pérennisation des acquis et le développement de leurs activités ;

Sensibiliser les bénéficiaires sur leur responsabilité à la bonne gestion et à la pérennisation des acquis du projet.



iii) les femmes sont aujourd'hui plus conscientisées par rapport à leurs droits, notamment en matière de droit foncier, et les hommes ont mieux compris que l'autonomisation économique de la femme aura des retombées positives sur toute la famille, y compris l'homme lui-même, et les enfants ;

iv) les activités génératrices de revenus telles que la fabrication du savon de lessive et du savon antiseptique, ainsi que l'accès à la microfinance, ont toutes déjà produit un impact positif rapide sur le revenu des ménages ;

v) le projet a eu également un impact sur les organisations partenaires, en contribuant au développement et à l'amélioration des savoirs, des connaissances et des pratiques des organisations partenaires d'exécution du projet ; et

vi) grâce à ce projet, les agences d'exécution ONU Femmes et FAO, bénéficient aujourd'hui d'une bonne image auprès des différents acteurs rencontrés et interrogés. A cela s'ajoutent des réalisations à impacts non encore visibles telles que les maisons de la femme, dans les deux zones du projet. En revanche, l'équipe d'évaluation a constaté que ONU Femmes et FAO, agences d'exécution, étaient souvent perçues comme bailleurs de fonds, ce qui suscite d'énormes attentes et, quelquefois des frustrations quand certaines attentes ne sont pas satisfaites.

En ce qui concerne l'**EFFICIENCE**, le projet affiche des taux d'exécution budgétaire satisfaisants, et la corrélation entre les résultats obtenus et les ressources utilisées pour les atteindre est acceptable.

En effet, le taux d'absorption moyen est de 90.33%, en dépit des périodes difficiles qu'a connu le projet et, durant lesquelles, il ne pouvait pas bien fonctionner, à plein régime, alors que sa durée était très courte par rapport à ses objectifs. Cependant, si l'efficacité programmatique est globalement satisfaisante, surtout à cause des partenariats établis avec les organisations de la société civile centrafricaine pour la réalisation des travaux, et d'un recentrage des interventions, en réaction aux contraintes liées à l'insécurité et à la pandémie du covid-19, l'efficacité opérationnelle a été entachée d'insuffisances, faute de synergies avec d'autres partenaires, au sein du SNU et en dehors.

L'évaluation a constaté que la durabilité des acquis est possible, moyennant une petite période complémentaire de renforcement de la stratégie de sortie du projet. En effet, le projet a mis en place quelques mesures pour favoriser l'appropriation des résultats, notamment des accords de partenariat d'exécution avec certaines institutions et les ONG nationales. Toutefois, les consultations régulières avec les ministères en charge des secteurs concernés, dans le cadre du Comité de Pilotage du projet, qui devraient favoriser la pérennisation des acquis n'ont pas eu lieu. Ceci plaide en faveur d'une deuxième phase ou du moins une extension du projet, comme l'ont relevé la plupart des parties prenantes rencontrées, et les bénéficiaires. Il s'agirait de mettre l'accent sur le renforcement des acquis et l'accompagnement des institutions publiques et semi-publiques concernées, et des communautés bénéficiaires, avant l'arrêt définitif du projet.

La **DURABILITÉ** du projet sera assurée également par les effets catalytiques qu'il a démontrés, aussi bien au niveau financier que non financier. En effet, d'autres partenaires s'intéressent déjà aux interventions du projet et sont disposés à collaborer avec les agences d'exécution pour assurer une certaine continuité. En plus, les interventions innovatrices du projet, telles que la production des kits de lavage des mains en argile, la fabrication de savons antiseptiques et des gels hydroalcooliques à base de plantes naturelles, l'allocation des terres aux groupements des femmes, la mise en place d'une stratégie d'autonomisation économique des femmes, constituent autant d'actions catalytiques qui vont inciter le gouvernement centrafricain et ses partenaires à travailler davantage à l'autonomisation des femmes, et à financer d'autres initiatives complémentaires.

S'agissant des aspects **GENRE, ÉQUITÉ ET DROITS HUMAINS**, ils ont été considérés dans la conception et la mise en œuvre du projet, en intégrant dans les activités du projet, la sensibilisation non seulement des détenteurs de droits, en l'occurrence les femmes et les filles, mais également les détenteurs de devoirs que sont les autorités publiques, notamment en matière d'accès des femmes à la terre, de violences faites aux femmes, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes en général. Par ailleurs, l'autonomisation des femmes est au cœur du projet ; toutes les initiatives sont donc essentiellement focalisées sur les femmes, principales victimes des inégalités et des conflits en RCA. Toutefois, on trouve dans tous les groupements bénéficiaires, plus ou moins 20% d'hommes.

En fin de compte, le projet est donc centré sur les problèmes liés au genre, et non pas seulement sur les problèmes que rencontrent les femmes. A cet effet, l'autonomisation des femmes est ici considérée comme une valeur ajoutée au bien-être de la famille, et les hommes ont commencé à le comprendre. Aussi, la présence des hommes dans les groupements est-elle bien appréciée par les femmes et la productivité des groupements s'en retrouve renforcée. Ce sont les hommes, par exemple, qui s'occupent du défrichage des champs et autres travaux exigeant de la force physique, à la grande satisfaction des femmes.



 **ONU**
FEMMES 

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes
et l'autonomisation des femmes



Nations Unies
Consolidation de la paix
UN PBF - Fonds pour la
Consolidation de la Paix